

# COLLOQUE NATIONAL EN ITINÉRANCE

RESPONSABILITÉS COLLECTIVES  
ET PRATIQUES CROISÉES

Montréal, 19 et 20 octobre 2017



# Un premier colloque national en itinérance



- Une mesure du Plan d'action interministériel en itinérance 2015-2020 – *Mobilisés et engagés pour prévenir et réduire l'itinérance*
- Un travail de collaboration entre les milieux scientifique, pratique et ministériel
- Un mandat confié au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CIUSSS), par l'entremise du Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales et les discriminations (CREMIS)

# La lutte à l'itinérance: une responsabilité collective



- Provenant de **plusieurs secteurs** d'activités:
  - l'habitation;
  - la santé et les services sociaux;
  - le revenu;
  - l'éducation, l'insertion sociale et socioprofessionnelle;
  - la gestion de l'espace public ou les enjeux liés à la judiciarisation.
  
- Représentation de **15 régions** du Québec

# La lutte à l'itinérance: une responsabilité collective



- Une mobilisation du milieu scientifique et pratique au profit d'une programmation riche et diversifiée
- Le colloque, c'est:
  - **59 présentations** déclinées en 32 ateliers différents.

# Un colloque à mi-parcours du plan d'action



- **Premier bilan** de l'implantation du Plan d'action 2015-2020 en cours d'élaboration
- Il a pour objectifs de:
  - déterminer le niveau de déploiement et d'avancement des différentes actions;
  - de vérifier si les actions répondent adéquatement aux problématiques identifiées sur le terrain;
  - de cibler et de planifier les ajustements requis pour les années à venir.
- Diffusion prévue au **printemps 2018**

# Des avancées pour prévenir et réduire l'itinérance



- Cadre de référence en itinérance (2008)
- Rapport de la Commission de la santé et des services sociaux sur l'itinérance au Québec (2009)
- Plan d'action interministériel en itinérance 2010-2013, reconduit en 2014-2015
- Bilan du Plan d'action interministériel en itinérance 2010-2013

# Des avancées pour prévenir et réduire l'itinérance



- Politique nationale de lutte à l'itinérance – *Ensemble, pour éviter la rue et en sortir (2014)*

## **Cesser de tolérer l'inacceptable:**

- reconnaître le pouvoir d'agir des personnes concernées et le renforcer;
- considérer les personnes comme des citoyens et des citoyennes à part entière;
- se responsabiliser collectivement : une stratégie globale;
- miser sur une approche d'accompagnement et de soutien;
- reconnaître la diversité des visages, des parcours et des réponses;
- assurer un leadership interministériel et une concertation intersectorielle.

# Des avancées pour prévenir et réduire l'itinérance



- Premier portrait de l'itinérance au Québec (2014)
  - Amorce d'une lecture nationale sur le phénomène
  - Collaboration de nombreux acteurs à travers la province
  - Pertinence d'un second portrait

# Des avancées pour prévenir et réduire l'itinérance



- Plan d'action interministériel en itinérance 2015-2020 – *Mobilisés et engagés pour prévenir et réduire l'itinérance*
  - *Comprend **31 actions** et **111 moyens** pour y parvenir.*
  - *Nécessité de **réintégrer** dans la société ceux et celles qui se retrouvent à la rue et **tout faire** pour éviter que d'autres ne s'y engagent.*
  - *Importance de **faire un virage** et d'adopter des **façons de faire différentes** en matière d'itinérance.*

# La définition de l'itinérance



« L'itinérance désigne un processus de désaffiliation sociale et une situation de rupture sociale qui se manifestent par la difficulté pour une personne d'avoir un domicile stable, sécuritaire, adéquat et salubre en raison de la faible disponibilité des logements ou de son incapacité à s'y maintenir et, à la fois, par la difficulté de maintenir des rapports fonctionnels, stables et sécuritaires dans la communauté. L'itinérance s'explique par la combinaison de facteurs sociaux et individuels qui s'inscrivent dans le parcours de vie des hommes et des femmes. »

# Des avancées pour prévenir et réduire l'itinérance



- Plan d'action interministériel en itinérance 2015-2020 – *Mobilisés et engagés pour prévenir et réduire l'itinérance*
  - Basé sur une **approche préventive audacieuse** qui propose des actions à mettre en place dès l'enfance auprès des jeunes les plus vulnérables.
  - Prise en compte tant les **facteurs sociaux qu'individuels** associés à l'itinérance.
  - Comprend des actions ciblées pour **éviter la rue aux gens vulnérables** en tenant compte de leur **parcours de vie**, c'est-à-dire de l'enfance jusqu'à la vieillesse.
  - Offre des **solutions concrètes aux personnes qui s'y trouvent pour qu'elles puissent en sortir.**
  - Reconnaît les **particularités régionales.**

# Des avancées pour prévenir et réduire l'itinérance



- Constats:
  - Une vision partagée par tous
  - Un objectif commun de prévenir et de réduire l'itinérance
  - Des avancées nationales, régionales et locales à la lumière des efforts déployés

# Des structures en soutien aux orientations nationales



- **Table interministérielle en itinérance**
  - 16 partenaires gouvernementaux
  - Comité externe
  
- **Comités directeurs régionaux intersectoriels**
  - 13 régions
  - Plan d'action régional en réponse aux enjeux intersectoriels

# Une entente en soutien au déploiement de nos orientations



- **Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI)**
  - un programme fédéral qui existe depuis 1999
  - pour 2014-2019, cela implique des investissements de 123,5 M\$ pour le Québec, soit
    - 2014-2015 et 2015-2016: 19,6 M\$ / année
    - 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019 (ajout de 8,5 M\$ / année) : 28,1 M\$ / année
  - dans le budget fédéral de 2017, le Canada a pris l'engagement d'investir dans la SPLI au-delà de 2018-2019, soit pour les dix années suivantes
    - des consultations en cours et à venir
    - des négociations entre le Canada et le Québec dès cet hiver



# Bilan de mi-parcours du Plan d'action

Quelques exemples de mesures réalisées et à venir

# Bilan de mi-parcours du Plan d'action



## Pour favoriser la stabilité résidentielle

- Réserve de 500 unités de la programmation 2014-2015 du programme AccèsLogis Québec et d'au moins 10 % des unités de chaque programmation de 2015 à 2020 pour les personnes itinérantes ou à risque de le devenir, ainsi que pour les clientèles souffrant de troubles mentaux.
- 150 logements supplémentaires du programme AccèsLogis Québec bénéficiant du Supplément au loyer seront réservés à cette même clientèle, soit 75 en 2017-2018 et 75 en 2018-2019. À cela s'ajoute un financement de 7 M\$ d'ici 2020-2021 afin d'offrir aux personnes en situation d'itinérance l'accompagnement nécessaire pour favoriser leur stabilité résidentielle.

# Bilan de mi-parcours du Plan d'action



## Pour le revenu, l'insertion sociale et socioprofessionnelle

- Faciliter l'accès pour les gens de la rue à un meilleur revenu et à une meilleure gestion de leur revenu notamment par :
  - la poursuite de l'application des mesures permettant d'accélérer le traitement des demandes d'aide financière de dernier recours;
  - le suivi de l'application, dans toutes les régions du Québec, des règles d'assouplissement ayant trait au premier versement de l'aide financière de dernier recours aux personnes itinérantes.
- Faciliter l'accès à des programmes d'insertion sociale et d'insertion socioprofessionnelle pour les personnes en situation d'itinérance, en tenant compte de leurs besoins.

# Bilan de mi-parcours du Plan d'action



## Pour la santé et les services sociaux

- Consolidation et développement de différents services offerts aux personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir :
  - centres de jour;
  - équipes de proximité interdisciplinaire;
  - hébergement d'urgence et transitoire;
  - soutien communautaire en logement social;
  - offre de services d'injection supervisée;
  - services dentaires adaptés aux besoins spécifiques des personnes en situation d'itinérance.

# Bilan de mi-parcours du Plan d'action



## Pour la santé et les services sociaux

- Stratégie pour assurer l'accessibilité, la qualité et la continuité des soins et des services aux personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir
- Outils pour repérer les personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir
- Guide sur les bonnes pratiques en itinérance
- Formation sur le guide des bonnes pratique et l'outil de repérage

# Bilan de mi-parcours du Plan d'action



## Pour la santé et les services sociaux

- Déploiement de nouvelles modalités administratives concernant les demandes de carte d'assurance maladie et l'authentification des personnes en situation d'itinérance (Régie de l'assurance maladie du Québec)

# Bilan de mi-parcours du Plan d'action



## Pour les Premières Nations et la population inuite

- Consolidation des services d'hébergement d'urgence et transitoire destinés aux personnes autochtones.
- Consolidation du financement d'un centre de jour servant les femmes autochtones en situation d'itinérance, en vue de bonifier son offre de service.
- Réalisation d'un portrait du phénomène de l'itinérance chez les Premières Nations non conventionnées, en tenant compte du phénomène de migration.

# Bilan de mi-parcours du Plan d'action



## Mieux connaître les personnes en situation d'itinérance

### 2<sup>e</sup> Portrait sur l'itinérance au Québec

- Un projet ambitieux et mobilisateur comprenant quatre volets visant à documenter :
  - l'itinérance visible;
  - l'itinérance cachée;
  - l'utilisation des services;
  - les caractéristiques et le parcours des personnes ainsi que les facteurs associés.
- Des données utiles pour l'ensemble des acteurs et pour le bénéfice des personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir.

# Bilan de mi-parcours du Plan d'action



Pour soutenir et outiller les intervenants :

- Formation sur la stabilité résidentielle avec accompagnement
- Sensibilisation et formation des policiers et des agents des services correctionnels appelés à travailler auprès des personnes en situation d'itinérance



Bon colloque à tous!